

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

**CEA Paris-Saclay - Service
Marchés Achats (SMA - 91)**
Direction Générale - Service des
Marchés et Achats, PC98

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES**

91191 Gif-sur-Yvette Cedex

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : CEA Paris-Saclay - Service Marchés Achats (SMA - 91).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Education

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: AMENAGEMENT D'UN VEHICULE DE RECONNAISSANCE D'ITINERAIRES POUR L'ANALYSE DE LA COUVERTURE DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS.

Description: La présente consultation en deux phases, phase candidature et phase offre, est relative à l'aménagement d'un véhicule de reconnaissance d'itinéraires pour l'analyse de la couverture des réseaux de télécommunications. Il s'agit d'une relance du lot 1 lancé précédemment par l'IRSN (avis BOAMP n°24-82627).

Identifiant interne: B25-03982-MB.

Type de Procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.

Nomenclature principale (cpv): 34114000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: La présente consultation est passée selon une procédure avec négociation (article R2124 du code de la commande publique). Elle sera en deux phases (candidature et offre). L'un des cahier des charges étant à diffusion restreinte, il sera communiqué après envoi du document d'engagement de confidentialité dûment complété et signé. Seuls les candidats retenus pour la phase offre et ayant envoyé cet engagement de confidentialité pourront en connaître..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Païement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Païement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: B25-03982-MB.

Titre: AMENAGEMENT D'UN VEHICULE DE RECONNAISSANCE D'ITINERAIRES POUR L'ANALYSE DE LA COUVERTURE DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS.

Description: La présente consultation concerne l'aménagement d'un véhicule de reconnaissance d'itinéraires pour l'analyse de la couverture de réseaux de télécommunications.

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 34114000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 54.

5.1.4 Renouvellement

Description: Une option technique relative à la mesure de la qualité des services de géolocalisation du véhicule de 2ème type est prévue au marché..

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Il est interdit de cumuler les candidatures : - en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire ; - en tant que membre de plusieurs groupements. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables. Le candidat pourra être soit une entreprise individuelle, soit un groupement momentané d'entreprises mais le CEA n'aura qu'un seul interlocuteur qui sera le mandataire. En aucun cas une entreprise ne pourra cumuler une candidature en tant que : - candidat individuel et membre d'un groupement, - membre de plusieurs groupements que ce soit en tant que mandataire ou co-traitant (excepté le cas des trois entreprises imposées pour répondre au besoin technique cf. cahier des charges), En cas de constitution d'un groupement, pour la bonne exécution du marché, celui-ci devra adopter la forme d'un groupement solidaire ou, à défaut, d'un groupement conjoint avec solidarité du mandataire préalablement à la signature du marché. La date limite de validité des offres à l'issue de la phase candidature sera de 9 mois. Les critères de jugement de la candidature figurent à l'article 5 du règlement de la consultation..

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: .

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Cf dossier de consultation des entreprises.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint.

Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des demandes de participation : 20/04/2026 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le candidat pourra être soit une entreprise individuelle, soit un groupement momentané d'entreprises mais le CEA n'aura qu'un seul interlocuteur qui sera le mandataire. En aucun cas une entreprise ne pourra cumuler une candidature en tant que : - candidat individuel et membre d'un groupement, - membre de plusieurs groupements que ce soit en tant que mandataire ou co-traitant (excepté le cas des trois entreprises imposées pour répondre au besoin technique cf. cahier des charges). En cas de constitution d'un groupement, pour la bonne exécution du marché, celui-ci devra adopter la forme d'un groupement solidaire ou, à défaut, d'un groupement conjoint avec solidarité du mandataire préalablement à la signature du marché..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CEA Paris-Saclay - Service Marchés Achats (SMA - 91).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 77568501900488.

Adresse postale : Direction Générale - Service des Marchés et Achats, PC98.

Adresse postale : Direction Générale - Service des Marchés et Achats, PC98.

Ville : Gif-sur-Yvette Cedex.

Code postal : 91191.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marion.bouyer@cea.fr.

Téléphone: +33 169088473.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17950702500015.

Adresse postale : 2-4 boulevard de l'Hautil - BP30322.

Ville : Cergy-Pontoise Cedex.

Code postal : 95027.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr.

Téléphone: +33 130173400.

Télécopieur: +33 130173459.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :075051f5-3b2d-43d8-bb19-9c11a58e03e0

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 13/03/2026 à 15:04.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.